

## **Cet hiver à Rennes**

### **Programmation des fêtes de fin d'année**

[hiver.rennes.fr](http://hiver.rennes.fr)

**La Ville de Rennes célébrera les fêtes de fin d'année du 30 novembre 2024, date de lancement des illuminations, au 5 janvier 2025. En lien avec ses nombreux partenaires, la Ville a concocté un programme festif : les rues et places s'animeront et s'illumineront au gré des différents décors et marchés, des projections sur l'Hôtel de Ville ou la place de la gare, de la fête foraine... Des spectacles, visites guidées et animations seront également proposées par l'Opéra de Rennes, l'office de tourisme et les commerçants.**

Du 30 novembre au 5 janvier, l'allumage quotidien des illuminations coïncidera avec l'éclairage public et l'extinction aura lieu à 23h (contre 22h l'an dernier), excepté dans la nuit du 24 au 25 décembre et la nuit du 31 au 1<sup>er</sup> janvier (allumage en continu).

Le périmètre des illuminations sera étendu afin de correspondre à un parcours commercial cohérent, incluant les petits commerces des rues détaillées ci-dessous. Le cloître du Couvent des Jacobins sera également illuminé durant les fêtes de fin d'année.

Les commerces pourront ouvrir les dimanches 8, 15 et 22 décembre 2024 et les transports en commun seront gratuits les dimanches 15 et 22 décembre.



## **À Rennes, sobriété et réemploi sont au cœur de la fête**

La Ville de Rennes poursuit ses efforts pour limiter sa consommation énergétique et son empreinte carbone.

La Ville est passée au 100 % LED sur l'ensemble de ses illuminations depuis une dizaine d'années et l'alimentation des décors est effectuée depuis le système d'éclairage public. Le matériel des illuminations est réemployé d'année en année et certains motifs sont dessinés et créés en régie municipale. Ces mesures permettent de réduire le coût de l'énergie. L'allumage a également été réduit d'une semaine depuis trois ans. Cette année, la Ville sera illuminée tous les soirs jusqu'à 23h du 30 novembre au 5 janvier (contre 22h l'an dernier), excepté dans la nuit du 24 au 25 décembre et la nuit du 31 au 1<sup>er</sup> janvier (allumage en continu).

**Pour cette édition 2024, la Ville de Rennes a décidé d'étendre le périmètre des illuminations mis en œuvre depuis 2022.** Le périmètre concerné est le suivant :

- Trois axes majeurs assurant la connexion entre le sud et le nord du centre-ville (Tronjolly-Champ-Jacquet / J. Simon-Le Bastard-Sainte Anne / Isly-Joffre-Hoche) ainsi que les voies transversales qui les lient ;
- Principaux monuments du centre-ville (Opéra, Parlement, Hôtel de Ville) ;
- Nouvelles rues concernées : Beaumanoir, de Montfort, Duguesclin, de Clisson, de Toulouse, de la Monnaie section Clisson / Saint-Guillaume et la place Saint-Sauveur.

**Une nouvelle scénographie sur le thème des lutins a également été imaginée pour la place Saint-Germain** (ambiance boisée, avec des cabanes illuminées, des étoiles, branchages, souches, troncs d'arbres, forêt de sapins, rennes, lutins et animaux). Les décors sont créés par les services techniques municipaux et réemployés d'une année sur l'autre. Ils sont fabriqués à partir du bois d'abattage de la Ville. Les sapins de la place Saint-Germain sont issus des forêts du Morvan.

La Ville de Rennes installera comme chaque année un **sapin géant sur la place du Parlement** (14 mètres et 1,7 tonne). Les éléments de décors de la place du Parlement sont réalisés par les équipes municipales. **22 grands sapins illuminés seront également installés dans les différents quartiers de la ville. Les lieux d'implantation sont choisis en fonction des flux de passage (axes prioritaires de circulation, places et centres d'activités), des fourreaux et des conifères existants.**

La Ville de Rennes privilégie une production française pour ses grands sapins. Les petits producteurs installés dans les forêts du Morvan cultivent spécialement des épicéas pour les fêtes de fin d'année. Cette production raisonnée, gérée à petite échelle, garantit aux exploitants du travail tout au long de l'année et leur permet d'embaucher une main d'œuvre locale pour la culture, la coupe et la manutention. Les terrains dont sont issus les conifères ne sont pas traités chimiquement. De jeunes plantations effectuées au fil des ans permettent de renouveler les forêts.

Un fois les fêtes de fin d'année passées, les sapins sont broyés par les services municipaux et les copeaux sont intégrés dans le paillage des massifs arbustifs de la municipalité.

La Ville est également attentive à l'empreinte carbone de ses partenaires. Les forains des marchés de Noël et de la fête foraine investissent dans du matériel moins énergivore (notamment grâce à la LED). Le marché passé avec Spectaculaires pour les projections sur l'Hôtel de Ville inclut un volet environnemental (démarche de basse consommation, dispositif sonore dimensionné, réparti et choisi pour une efficacité ciblée, utilisation de projecteurs LED, circuits courts pour acheminer le matériel).



Lancement des illuminations de Noël, décembre 2023 © Arnaud Loubry

## Les incontournables & les nouveautés

**Les festivités de fin d'année démarreront samedi 30 novembre à 17h** avec une déambulation musicale au départ de la place Sainte-Anne. Le parcours se terminera sur la place du Parlement à **18h pour le lancement des illuminations.**

Les **traditionnelles projections illumineront la façade l'Hôtel de Ville tous les soirs du vendredi 20 décembre au dimanche 5 janvier de 18h à 21h40** (diffusion toutes les 20 minutes). La direction artistique a été confiée à Spectaculaires qui a imaginé une animation visuelle et sonore de 12 minutes

divisée en huit tableaux et intitulée « Quand vient la nuit », autour de la nuit et de son imaginaire.

Une nouveauté pour cette édition 2024 : la **place de la gare accueillera un spectacle lumineux et immersif** imaginé par Spectaculaires et intitulé « Éclats de lumière » tous les jours à partir de 17h du 5 décembre au 4 janvier 2025. Tout le mois de décembre, le quartier de la gare recevra des concerts, des chorales rennaises et autres animations offertes par le collectif de commerçants du quartier. La liste complète des concerts est disponible sur [hiver.rennes.fr](https://hiver.rennes.fr).

Le **31 décembre**, les Rennaises et les Rennais pourront célébrer le passage de la nouvelle année sur la place de l'Hôtel de Ville. Un **décompte** sera animé en live par un DJ à partir de 23h30. Les festivités se poursuivront au Liberté de minuit à 5h du matin avec le traditionnel **bal-concert** (entrée possible jusqu'à 3h).



Marché de Noël aux Ateliers du Vent, décembre 2023 © Arnaud Loubry

## Au programme

- **Marché de Noël** du 22 novembre au 31 décembre sur le mail François-Mitterrand (de 10h30 à 20h du dimanche au jeudi et de 10h30 à 22h le vendredi et samedi, 19h les 24 et 31 décembre) ;
- **Marché des créateurs** du 29 novembre au 23 décembre place Hoche de 10 à 19h ;
- **Village de Noël** du 30 novembre au 5 janvier place du Parlement de 12h à 21h (19h les 24 et 31 décembre) ;

- **Noël avec vos commerçants**, animations proposées par le Carré Rennais du 7 au 22 décembre (balades en calèche, animations lumineuses « vélobulle », déambulations musicales, traineau du Père Noël). Le coup d'envoi sera donné à 16h30 le 7 décembre avec la traditionnelle parade lumineuse qui déambulera dans les rues du centre-ville. Le Père Noël sera présent les mercredis, samedis et dimanches dès 14h place Saint-Germain ;
- **Visites guidées gratuites** avec Destination Rennes sur le thème de la lumière (6, 11, 18, 23, 30 décembre et 3 janvier à 18h, rendez-vous devant le sapin géant de la place du Parlement - réservation sur [tourisme-rennes.com](http://tourisme-rennes.com)) ;
- **Fête foraine** du 7 décembre au 5 janvier sur l'esplanade Charles-de-Gaulle (de 14h à 23h du dimanche au jeudi et de 14h à 1h vendredi et samedi, sauf le 24 décembre (22h), 25 (minuit), 31 (3h) et 7 janvier (21h)) ;
- **Les Arts du feu** du 12 au 15 décembre place de la Mairie (jeudi de 14h à 19h30, vendredi et samedi de 10h30 à 19h30 et dimanche de 10h30 à 18h) ;
- **Marché des Ateliers du Vent et du Mur habité** les 12 et 13 décembre de 16h à 22h ;
- **Le Noël des Établis** (marché de Noël de créateurs et artisans venus du Grand Ouest) les 14 et 15 décembre de 11h à 18h ;
- **Opéra de Rennes**, *Le Couronnement de Poppée* (opéra), le 14 décembre à 18h au Couvent des Jacobins (réservation sur [opera-rennes.fr](http://opera-rennes.fr)) ;
- **Opéra de Rennes**, *Cole Porter in Paris* (comédie musicale) du 29 décembre au 1<sup>er</sup> janvier au Couvent des Jacobins, (réservation sur [opera-rennes.fr](http://opera-rennes.fr)) ;
- Le Grand Bal du (presque) 31 à l'Étage le 29 décembre de 15h à 17h. Un bal gratuit à destination du jeune public et de leurs familles, animé par une fanfare, trois danseurs et un comédien.

Les enfants pourront venir déposer leur lettre au Père Noël dans une boîte aux lettres spécialement prévue à cet effet sur la place du Parlement du 30 novembre au 24 décembre.

**Tous les détails de la programmation sont disponibles sur [hiver.rennes.fr](http://hiver.rennes.fr).**



Noël des Établis, décembre 2023 © Arnaud Loubry

## Chiffres clés

- Temps de montage et de démontage des installations : 2 mois de montage / 1 mois de maintenance durant la période d'illuminations / 1 mois de démontage
- Nombre total de décors lumineux (décorations sapins, candélabres, traversées ou consoles murales) : 500 + 7 km de guirlandes
- Nombre d'arbres et de sapins illuminés dans les quartiers de Rennes : 22
- Hauteur et poids du sapin géant place du Parlement : 14 mètres et 1,7 tonne
- Nombre de chalets sur le mail François-Mitterrand : 50
- Nombre de chalets sur la place du Parlement : 5
- Nombre d'exposants sur le marché des créateurs : près de 50
- Nombre d'artisans d'art et d'artistes aux Arts du feu : 56.

## Pratique

À noter, deux temps forts pour réaliser des reportages :

- Le montage des décors de la place Saint-Germain à partir du 19 novembre ;
- La pose du sapin géant le 20 novembre (matin).

Merci d'informer le service de presse (Tiphany Aymard : 06.48.24.20.20 - [t.aymard@rennesmetropole.fr](mailto:t.aymard@rennesmetropole.fr)) en amont de votre présence. Les horaires vous seront indiqués par retour de mail.

Des visuels des différentes animations sont disponibles en téléchargement sur notre [espace presse](#).

Service de Presse Rennes  
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34  
[Espace Presse](#)

